



# DÉONTOLOGIE : PRÉSERVER LE SECRET PROFESSIONNEL



## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout personnel soignant

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis

## DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réfléchir aux notions de moral, d'éthique et de déontologie dans la pratique quotidienne
- Se situer par rapport à l'obligation de secret professionnel
- Se rappeler les droits des patients

## CONTENU DE LA FORMATION

1. Comprendre les notions de morale, d'éthique et de déontologie professionnelle
  2. L'obligation de secret professionnel
    - Le principe du secret
    - Les personnes tenues au secret
    - La portée du secret
    - Les dérogations applicables au secret professionnel
  3. La notion de confidentialité, le secret partagé
  4. Les textes législatifs relatifs aux droits fondamentaux des usagers et des patients (lois du 2/01/2002 et du 4/03/2002)
  5. Quelques principes pour contrôler l'accès à l'information contenue dans le dossier informatisé du patient.
- Durée : 1 jour

## VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC  
Conseillère en Formation  
Continue  
agence-marmande@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 33 47 69 70